# CONCOURS

BROCHURE D'INFORMATION

# Filière médico-sociale

## Catégorie B

## Aide-soignant territorial de classe normale

Mise à jour

Août 2022

COORDINATION CDG OCCITANIE

## REFERENCES

- Décret n° 2021-1881 du 29 décembre 2021 portant statut particulier du cadre d'emplois des aides-soignants territoriaux.
- Décret n° 2022-1133 du 5 août 2022 fixant les modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des auxiliaires de puériculture territoriaux et des aides-soignants territoriaux.

## MISSIONS

Le cadre d'emplois des aides-soignants territoriaux comprend les grades d'aide-soignant de classe normale, d'aide-soignant de classe supérieure.
Les aides-soignants territoriaux sont des professionnels de santé.
Les aides-soignants collaborent aux soins infirmiers dans les conditions fixées à l'article R.4311-4 du code de la santé publique.

## CONDITIONS GÉNÉRALES POUR AVOIR LA QUALITÉ DE FONCTIONNAIRE

Ces conditions sont au nombre de 5 :
1. posséder la nationalité française ou celle de l'un des autres États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen,
2. jouir de ses droits civiques dans l'État dont on est ressortissant,
3. ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
4. être en position régulière au regard des obligations de service national de l'État dont on est ressortissant,
5. remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions.

## CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS

Le concours sur titres avec épreuves est ouvert aux candidats titulaires :

- d'un diplôme ou titres mentionnés à l'article L.4391-1 du code de la santé publique :
  - diplôme d'Etat d'aide-soignant,
  - du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant,
  - du diplôme professionnel d'aide-soignant ou autres diplômes, certificats ou titres mentionnés aux articles L.4391-1 à L.4391-4 du code de la santé publique.

Ce concours est également ouvert aux candidats autorisés individuellement à exercer la profession (Article L.4391-2 du code de la santé publique).

## NATURE DES EPREUVES

| EPREUVE D'ADMISSION |
| --- |
| Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation, son parcours et son projet professionnels, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois concerné(durée : 20 minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé). |

Il est attribué à l'épreuve une note de 0 à 20.
Un candidat ne peut être déclaré admis si la note obtenue à l'épreuve est inférieure à 10 sur 20.
Tout candidat qui ne participe pas à l'épreuve obligatoire est éliminé.

## ADRESSES UTILES

### Ariège
### CDG 09
10 rue Germain Authié
09000 FOIX
05 34 09 32 40
www.cdg09.fr

### Aude
### CDG 11
Maison des Collectivités
85 Avenue Claude Bernard
CS 60050
11890 CARCASSONNE CEDEX
04 68 77 79 79
www.cdg11.fr

### Aveyron
### CDG 12
Immeuble « Le Sérial »
10 Faubourg Lo Barry
Saint Cyrice Etoile
12000 RODEZ
05 65 73 61 60

### Gard
### CDG 30
183 Chemin du Mas Coquillard
30900 NIMES
04 66 38 86 98 ou
04 66 38 86 85
www.cdg30.fr

### Haute-Garonne
### CDG 31
590 Rue Buissonnière
CS 37666
31676 LABEGE CEDEX
05 81 91 93 00
www.cdg31.fr

### Gers
### CDG 32
4 Place du Maréchal
Lannes
BP 80002
32001 AUCH CEDEX
05 62 60 15 00
www.cdg32.fr

### Hérault
### CDG 34
Parc d'activités d'Alco
254 rue Michel Teule
34184 MONTPELLIER CEDEX 4
04 67 04 38 81
www.cdg34.fr

### Lot
### CDG 46
12 Avenue Charles Pillat
46090 PRADINES
05 65 23 00 95
www.cdg46.fr

### Lozère
### CDG 48
11 boulevard des Capucins
48000 MENDE
04 66 65 30 03
www.cdg48.fr

### Hautes-Pyrénées
### CDG 65
13 rue Emile Zola
65600 SEMEAC
05 62 38 92 50
www.cdg65.fr

### Pyrénées-Orientales
### CDG 66
Centre del Mon - BP 901
35 boulevard Saint-Assiscle
66020 PERPIGNAN CEDEX
04 68 34 88 66
www.cdg66.fr

### Tarn
### CDG 81
188 rue de Jarlard
81000 ALBI
05 63 60 16 50
www.cdg81.fr

### Tarn-et-Garonne
### CDG 82
23 Bd Vincent Auriol
82000 MONTAUBAN
05 63 21 62 00
www.cdg82.fr

# COORDINATION RÉGIONALE DES CENTRES DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE D'OCCITANIE